

Première connexion au Portail du marin





Version : 1.1 Date : Novembre 2016

Auteur(s): DGITM/DAM/SI3

Table des matières

Chapitre 1 - Je crée mon compte CERBERE	. 4
Chapitre 2 - Je crée mon accès au portail	15
Chapitre 3 - Gérer votre compte Cerbère	22

Chapitre 1

Je crée mon compte CERBERE

Présentation

Le portail d'authentification Cerbère du Ministère du Développement Durable assure l'authentification et l'autorisation des accès sur les télé-procédures et applications web mises à disposition par le Ministère.

Ce guide explique comment créer un compte, comment l'utiliser pour accéder au **Portail du marin** et comment modifier ce compte.

Il est destiné aux particuliers.

A Créez votre compte sur ordinateur de préférence ...

Pour votre confort, **créez votre compte de préférence sur un ordinateur**, l'adaptation des écrans Cerbère aux smartphones n'est pas achevée...

Vous pourrez ensuite consulter le portail du marin depuis votre smartphone.

La création du compte Cerbère

La création de votre compte Cerbère est obligatoire pour accéder au "Portail du Marin", cette opération est à faire une seule fois, avant votre première connexion.

• Etape 1 - Je crée mon compte

Pour créer votre compte Cerbère :

Connectez-vous au Portail du marin

https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr

Vous accédez à la page de Bienvenue sur le portail :

A children A children ch	
Je me connecte pour la 1ère fois	Bienvenue dans le Portail du marin
► Etape 1: Je crée mon compte ▲ N'oubliez pas de confirmer la création du compte dans les 24 à partir du Mél que vous aurez reçu. Après création, revenir sur cette page pour passer à	Un outil d'aide à la gestion de votre carrière, consultable de manière sécurisée depuis votre ordinateur, votre tab votre smartphone.
fétape 2. > Etape 2: Je crée mon accès sur le portail En renseignant les informations qui me sont demandées : N° de marin et N° de livret professionnel	Que permet concrètement ce portail ?
ou Nº de titre	Consulter :
🛓 J'ai déja un compte	 Vos informations personnelles d'identité et de coordonnées. Vos lignes de service et un bilian synthétique de votre carrière. Interrogez prioritairement votre armateur pour toute question en lien avec vos lignes de service. Vos titres de formation, dérogations et leurs dates d'arrivée à échéance. Les dates de votre dernière visite médicale et d'échéance de votre aptitude médicale.
& Connexion à mon portail	Vous pouvez aussi :
∎ Mot de passe perdu	o Mettre à jour vos informations personnelles, o Télécharger les formulaires Cerfa pré-remplis pour la délivrance et la revalidation de vos titres. o Interroger vos services de l'administration maritime grâce à un formulaire de contact. o Imprimer, exporter les données consultées (uniquement sur ordinateur).
• Aides	 Il vous alerte de l'arrivée à échéance : o De votre aptitude médicale. o De vos titres de formation professionnelle et dérogations.
> Aide à la première connexion:	
> Aide à l'utilisation du Portail:	
En cas de problème de connexion: Contactez	

Cliquez sur **"Etape 1 - Je crée mon compte** [https://authentification.din.developpement-durable.gouv.fr]". Vous accédez au portail d'authentification du Ministère du Développement Durable :

Créer mon compte	n ⊡ Déconnexion ,	L Mon compte		_? Aide
Votre identité				
Civilité *	©Mme ©M.			
Nom *				
Prénom *				
Adresse mail *				
Confirmation adresse mail *				
Adresse postale				
Code postal				
Ville				
Pays *	FRANCE		•	
Téléphone				
Mobile				
* Champs obligatoires				
	Précédent Suiv	ant		

Renseignez votre identité dans le formulaire

Seules les champs marqués d'une astérisque rouge sont obligatoires :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Mél.

NB : L'adresse Mél. est nécessaire pour vous identifier de façon unique et pour valider la création de votre compte.

Votre Mél. deviendra votre identifiant d'authentification.

Les autres informations (facultatives) peuvent être renseignées ou non selon votre volonté

Toutes ces informations sont modifiables par la suite, à l'exception de votre Mél.

Créer mon compte		
Votre identité		
Civilité *	⊙Mme ⊛M.	
Nom *	SAILOR	
Prénom *	JACQUES	
Adresse mail *	jacques.sailor@laposte.net	
Confirmation adresse mail *	jacques.sailor@laposte.net	
Adresse postale		
Code postal		
Ville		
Pays *	FRANCE	-
Téléphone		
Mobile		
* Champs obligatoires		
po owngaten oo		
	Précédent Suivant	
	Votre identité Civilité * Nom * Prénom * Adresse mail * Confirmation adresse mail * Adresse postale Code postal Ville Pays * Téléphone Mobile	Votre identité Civilité * OMme @M. Nom * SAILOR Prénom * JACQUES Adresse mail * jacques.sailor@laposte.net Confirmation adresse mail * jacques.sailor@laposte.net Adresse postale Code postal Ville Pays * FRANCE Téléphone Mobile

puis Cliquez sur le bouton Suivant.

Vous obtenez une page vous permettant de vérifier vos données, et terminer l'enregistrement de votre compte.

Créer mon compte
Votre identité
Civilité : Monsieur Nom : SAILOR Prénom : Jacques Adresse mail : jacques.sailor@laposte.net Adresse postal : Code postal : Ville : Pays : FRANCE Téléphone : Mobile :
Mon mot de passe
Votre mot de passe doit respecter les règles suivantes • 8 caractères minimum; • au moins 1 minuscule, 1 majuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial; • différent de vos 3 précédents mots de passe.
Mot de passe * : ••••••• Confirmation * : ••••••
Code de sécurité
Veuillez reproduire le code de sécurité présenté.
yvr5mxb yvr5mxb Changer
Conditions générales d'utilisation
J'accepte les conditions générales d'utilisation du portail d'authentification Cerbère. Confirmez-vous les données saisies ? Non Oui

1- Vous devez choisir le mot de passe de votre compte Cerbère. Ce mot de passe vous est personnel.

Il ne doit en aucun cas être communiqué à qui que ce soit. Vous pouvez le choisir librement tout en respectant les règles indiquées:

• Votre mot de passe doit être d'une longueur minimale de 8 caractères.

• Il doit contenir au moins une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre et un caractère spécial (*virgule, point, tiret, étoile, ...*).

Indiquez le mot de passe choisi, confirmez le pour éviter une erreur de frappe.

Attention ! Mémorisez bien ce mot de passe, il vous sera nécessaire pour chaque consultation du Portail du Marin.

2 - Recopiez le code de sécurité visuel (captcha) dans le champ prévu à cet effet. Si vous avez des doutes sur certains caractères de ce code, vous pouvez le changer en cliquant sur le lien " Changer " à droite.

3 - Vous devez accepter les conditions générales d'utilisation. Prenez le temps de les consulter.

Si ces conditions vous conviennent, acceptez les en cochant la case prévue à cet effet.

4 - Après avoir relu les informations saisies, cliquez sur le bouton Oui en réponse à la question "
 Confirmez-vous les données saisies ?".

La création de votre compte est presque finie.



Suivez les instructions de ce courrier. Cliquez sur le lien présent dans ce message, la création de votre compte est terminée.



en cliquant sur le lien du message)...

Vous ne disposez que de 24h pour effectuer cette opération, au delà votre demande sera supprimée et vous devrez la saisir à nouveau...

Cette contrainte de temps fait partie des mesures de sécurité visant à éviter toute usurpation d'identité.

 Etape 2 de la procédure de 1^{ère} connexion au "Portail du Marin" : Je crée mon accès au portail

L'étape suivante pour accéder au "**Portail Marins**" est également à faire une seule fois, au moment de la première connexion.

Cette procédure (*très rapide*) vous est décrite dans le guide "**Je crée mon accès au portail** (*habilitation au portail marin*)"

Pour cette étape, vous devrez vous reconnectez-vous au portail marin, https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr vous arriverez à nouveau sur la page de bienvenue du Portail du marin :

	A PORTAIL DU MARIN
	Bienvenue dans le Portail du marin Un outil d'aide à la gestion de votre carrière, consultable de manière sécurisée depuis votre ordinateur, votre tablette votre smartphone.
Après création, revenir sur cette page pour passer à rétape 2. > Etape 2: Je crée mon accès sur le portail En renseignant les informations qui me sont demandées : N° de marin et N° de livret professionnel ou N° de titre	Que permet concrètement ce portail ? Consulter :
≗ J'ai déja un compte	 vos informations persionnelles d'identité et de coordonnees. vos lignes de service et un bilan synthétique de votre carrière. Interrogez prioritairement votre armateur pour toute question en lien avec vos lignes de service. vos titres de formation, dérogations et leurs dales d'arrivée à échéance. Les dales de votre dernière visite médicale et d'échéance de votre apitude médicale.
Le Connexion à mon portail I Mot de passe perdu	 Vous pouvez aussi : o Mettre à jour vos informations personnelles. o Télécharger les formulaires Cerfa pré-remplis pour la délivrance et la revalidation de vos titres. o Interroger vos services de fadministration maritime grâce à un formulaire de contact. o Imprimer, exporter les données consultées (uniquement sur ordinateur).
• Aides	 Il vous alerte de l'arrivée à échéance : De votre aptitude médicale. De vos titres de formation professionnelle et dérogations.
> Aide à la première connexion:	
> Aide à l'utilisation du Portail:	
En cas de problème de connexion: Contactez votre administration marítime.	

Cliquez sur "Etape 2 - Je crée mon accès au portail [https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr] ", vous accédez au portail d'identification Cerbère



Vous devrez **saisir votre identifiant** (l'adresse électronique renseignée lors de la création de votre compte) et **votre mot de passe** (celui que vous avez saisi et confirmé lors de la création de votre compte).

Lors de cette procédure de 1ère connexion, un formulaire de sécurité permettant de vérifier votre identité et votre qualité de marin devra être renseigné :

Première connexion - Hab	ilitation au Portail du marin
Saisissez ces champs pou	r cette première connexion afin d'accéder à votre portail
👔 En cas de problème d'habili	itation, contactez votre service de rattachement - Délégation à la Mer et au Littoral
* informations obligatoires	
Civilité •	©Mme ©M.
N° Marin •	
N° Livret Professionnel PF+5 chiffres	
ou N° de titre max sur 8 chiffre (obligatoire pour les marins en activité)	n
Date de naissance • (JJ/MM/AAAA)	
Pays de naissance •	FRANCE
Département de naissance •	•
Commune de naissance •	
	Valider et accéder au portail Annuler

En cas de difficultés, consultez le guide "Je crée mon accès au portail [https://portail-du-marin.din.develo ppement-durable.gouv.fr] " et si le problème persiste, contactez votre service gestionnaire habituel (*DML, Quartier*) qui reste à votre écoute.

Pour les connexions suivantes

Vous possédez un compte Cerbère et vous avez effectué une première connexion au portail réussie :

Connectez-vous au portail marin, https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr vous arriverez sur la page de bienvenue du Portail du marin :

Construction of the second sec	PORTAIL DU MARIN
➔ Je me connecte pour la 1ère fois	Bienvenue dans le Portail du marin
Etape 1: Je crée mon compte Moubliez pas de confirmer la création du compte dans les 24h à partir du Mél que vous aurez reçu. Après création, revenir sur cette page pour passer à réane 2	Un outil d'aide à la gestion de votre carrière, consultable de manière sécurisée depuis votre ordinateur, votre table votre smartphone.
Etape 2: Je crée mon accès sur le portail En renseignant les informations qui me sont demandées: IN de marin et N [*] de livret professionnel ou N [*] de ttre	Que permet concrètement ce portail ? Consulter:
≗ J'ai déja un compte	 o Vos informations personnelles d'identité et de coordonnées. o Vos lignes de service et un bilan synthétique de votre carrière. Interrogez prioritairement votre armateur pour toute question en lien avec vos lignes de service. o Vos titres de formation, dérogations et leurs dates d'arrivée à échéance. o Les dates de votre dernière visite médicale et d'échéance de votre aptitude médicale.
å Connexion à mon portail ■ Mot de passe perdu	 Vous pouvez aussi : o Mettre à jour vos informations personnelles. o Télécharger les formulaires Cerfa pré-remplis pour la délivrance et la revalidation de vos titres. o Interroger vos services de l'administration maritime grâce à un formulaire de contact. o Imprimer, exporter les données consultées (uniquement sur ordinateur).
• Aides	 Il vous alerte de l'arrivée à échéance ; o De votre aptitude médicale, o De vos titres de formation professionnelle et dérogations.
> Aide à la première connexion:	
> Aide à l'utilisation du Portail:	
En cas de problème de connexion: Contactez votre administration martime.	

Cliquez sur "Connexion à mon portail [https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr] " dans la zone " J'ai déjà un compte"

Portail d'authentification Cerbère
☐ Mobile ★★★Connexion ➡Déconnexion ▲Mon compte 🚟 💶 🛛 O Aide Authentification
Authentification par mot de passe
Saisissez votre identifiant Cerbère et votre mot de passe.
Votre identifiant
Votre mot de passe
Connexion
Mot de passe inconnu ? Créer mon compte
Conditions générales d'utilisation © Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité Bureau de la sécurité des systèmes d'information (SG/SPSSI/PSI4)
Version 2015-08-18718 21 11-res11

—

Il vous suffira de **saisir votre identifiant** (l'adresse électronique renseignée lors de la création de *votre compte*) et **votre mot de passe** (celui que vous avez saisi et confirmé lors de la création de *votre compte*) pour accéder à vos données sur le portail.

🗕 🛕 Que faire si vous avez perdu ou oublié votre mot de passe ?

Vous avez oublié votre mot de passe. Vous pouvez ré-initialiser votre mot de passe en cliquant sur le lien "**Mot de passe perdu**" dans la zone "J'ai déjà un compte" sur la page de bienvenue du portail.

Sienvenue dans le Portail du marin
tre smartphone.
Que permet concrètement ce portail ?
vos informations personnelles didentité et de coordonnees. vos informations personnelles didentité et de coordonnees. vos tingens de service et un bilan synthétique de votre carrière. Interrogez prioritairement votre armateur pour toute question en lien avec vos lignes de service. vos titres de formation, dérogations et leurs dates d'arrivée à échéance. o Les dates de votre dernière visite médicale et d'échéance de votre aptitude médicale. Volus DOILVEZ ALISSI.
 Mettre à jour vos informations personnelles. Télécharger les formulaires Certa pré-remplis pour la délivrance et la revalidation de vos titres. Interroger vos services de l'administration maritime grâce à un formulaire de contact. Imprime, exporter les données consultées (uniquement sur ordinateur).
 Il vous alerte de l'arrivée à échéance : De votre aptitude médicale. De vos titres de formation professionnelle et dérogations.

Saisissez votre adresse électronique, reproduisez le code de sécurité, puis cliquez sur le bouton "Suivant":



Attention ! Indiquez l'adresse Mél. que vous avez renseignée lors de la création de votre compte.

Vous recevrez un courrier électronique vous indiquant la démarche à suivre.

Chapitre 2

Je crée mon accès au portail

A quoi sert cette étape ?

Cette étape est à faire une seule fois, après avoir créé votre compte "**Cerbère**" lors de la première connexion, à l'adresse : https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr

Cette habilitation permet de garantir que c'est bien le marin qui accède à ses données en vérifiant quelques informations personnelles.

Elle permet de faire le **lien entre votre compte Cerbère** (*que vous pourrez utiliser pour accéder à plusieurs sites ou télé-procédures dépendant du Ministère du Développement Durable*) **et vos données en qualité de marin**.

Pour garantir la sécurité de cet accès et éviter le risque d'usurpation d'identité, quelques renseignements personnels connus de vous et des services des affaires maritimes vous sont demandés.

Pour les connexions suivantes, il vous suffira de saisir votre identifiant et votre mot de passe dans l'écran Cerbère pour accéder à vos informations.

Saisie des renseignements

Au moment de votre première connexion au portail du marin, **après avoir créé votre compte Cerbère**, vous devrez renseigner l'écran **Première connexion - Habilitation au Portail du Marin**

Pour effectuer cette opération, vous devez être connecté au portail du marin : https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr

Saisissez dans l'écran d'authentification les identifiants et mots de passe que vous venez de créer dans l'étape 1 - Je crée mon compte



Puis, cliquez sur le lien **Etape 2 - je crée mon accès au portail** dans la page de bienvenue du Portail du marin



Vous accédez au formulaire d'habilitation au Portail du marin.

Vous devez renseigner tous les champs marqués d'un astérisque rouge (*Informations obligatoires*), et si vous êtes en activité, vous devrez compléter la zone "N° Livret Professionnel" (*si vous en possédez un*) ou N° de titre (*celui de votre choix*).

N'oubliez pas de cliquer sur le bouton **Valider et accéder au portail** à la fin de votre saisie pour accéder au portail.

Enregistrer votre habilitation

_ A

Recommandations de saisie

Apportez le plus grand soin à la saisie de cet écran, votre habilitation est une phase indispensable pour accéder à vos informations.

Rappel : Cette saisie ne vous sera demandée qu'une seule fois, au moment de votre première connexion.

Première connexion - Habilitation au Portail du marin			
Saisissez ces champs pour ce	ette première connexion afin d'accéder à votre portail		
En cas de problème d'habilitation	, contactez votre service de rattachement - Délégation à la Mer et au Littoral		
Comment renseigner le formulaire	d'habilitation : Aide habilitation		
* informations obligatoires			
Civilité *	©Mme ©M.		
3 N° Marin *			
4 N° Livret Professionnel PF+5 chiffres ou N° de titre max sur 8 chiffres			
(obligatoire pour les marins en activité)			
5 Date de naissance *			
(JJ/MM/AAAA)			
6 Pays de naissance *	FRANCE		
Département de naissance *			
Commune de naissance *			
·	/alider et accéder au portail Annuler		

Aide Habilitation

Comment renseigner le formulaire d'habilitation : Aide habilitation

Un document d'aide est disponible en cliquant sur le lien **Aide habilitation (cf. Aide Habilitation.pdf)**, il est destiné à vous faciliter le remplissage de ce formulaire et vous indique notamment sur quels documents trouver les renseignements demandés.

2	
<u> </u>	

1

Civilité

◎Mme ◎M.

Cocher la case correspondant à votre civilité.

A

Cette zone est obligatoire. Si vous oubliez de renseigner la civilité, votre habilitation ne sera pas acceptée.



Nº Marin *

Saisissez votre numéro de marin (en caractères numériques ou alphanumériques et sans espace).

4	N° Livret Professionnel ou N° de titre
	N° Livret Professionnel PF+5 chiffres ou N° de titre max sur 8 chiffres
	(obligatoire pour les marins en activité)

Si vous êtes en activité, vous devez fournir l'un de ces deux renseignements :

N° **de votre Livret Professionnel** (*si vous en possédez un*), à saisir en caractères alphanumériques (*PF+5 chiffres*) en majuscules, sans espace, ni point, ni tiret.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MER ET DES TRANSPORTS	République Française
Direction des Affaires Maritimes	
Liberté + Égalité + Fraternité République FrançAise	LIVRET
MINISTÈRE CHARGÉ DE LA MER	PROFESSIONNEL MARITIME
Ce document n'est pas une plèce d'identité des Gens de Mer (voir la dernière page) This book is not a sequerer's identity document (see last page)	
Ce document n'est pas une pièce d'identité des Gens de Mer (voir la dernière page) This book is not a seglarer's identity document (see lost page)	Numero do marin

ou

N° **de titre professionnel** (*celui de votre choix*), à saisir en caractères numériques (8 chiffres), sans espace, ni point, ni tiret...

Vous pouvez retrouver ce numéro en en-tête de vos titres et diplômes professionnels



Si vous n'êtes plus en activité *(au sens "Affaires maritimes" : enregistré comme tel au quartier)*, vous pouvez vous dispenser de saisir cette donnée.

5	Date de naissance	
	Date de naissance *	
	/ 1 1 / A A A A A A A A A A A A A A A A	

(JJ/MM/AAAA)

Zone obligatoire quel que soit votre statut (*en activité ou non*).

Saisissez votre date de naissance en caractères numériques et au format JJ/MM/AAAA

6	Pays de naissance			
	Pays de naissance *	FRANCE	•	

Zone obligatoire quel que soit votre statut (en activité ou non).

La France s'affiche par défaut,

si vous êtes né à l'étranger, Sélectionnez votre pays de naissance dans la liste déroulante.

Pour les **marins nés à l'étranger**, la saisie des renseignements s'arrête ici, cliquez sur le bouton **Valider et accéder au portail**

Les marins nés en France doivent saisir leurs département et commune de naissance.



Département de naissance *

•

Zone obligatoire pour tous les marins nés en France quel que soit votre statut (*en activité ou non*).

Sélectionnez votre département de naissance dans la liste déroulante ou saisissez le numéro du département , le libellé correspondant s'affiche automatiquement.

Pour les marins nés hors de France : Cette zone ne s'affiche pas si le pays de naissance est différent de "France"

Commune de naissance

Commune de naissance *

Zone obligatoire quel que soit votre statut (en activité ou non).

Saisissez votre **commune de naissance**, après saisie des 3 premiers caractères, une liste de propositions s'affiche *(les villes affichées sont liées au département de naissance saisi)*

NB : La liste des villes dont les noms commencent par **"Saint" ou "Sainte"** s'affichent en saisissant les 3 premiers caractères **"SAI**", il suffit ensuite de sélectionner votre ville de naissance dans cette liste.

Valider et accéder au portail

Valider et accéder au portail Annuler

Après avoir complété les renseignements demandés et avoir contrôlé l'exactitude de vos réponses, n'oubliez pas de cliquer sur **Valider et accéder au portail**.

Accès autorisé

Si les données saisies sont correctes et permettent de valider votre identité, vous accédez à

la page d'accueil du portail.



Accès refusé

Dans le cas contraire, la connexion sera refusée (afin d'éviter une usurpation d'identité).

Un message d'erreur s'affichera : "Nous n'avons malheureusement pas pu vous associer au numéro de marin saisi, veuillez vérifier votre saisie ou vous rapprocher de votre service de proximité".

Si vous avez fait une erreur de saisie, vous pouvez faire une autre tentative de connexion.

Si vous avez saisi des renseignements exacts et que la connexion vous est refusée, il s'agit peut-être d'un problème technique, vous pourrez vous adresser au service de proximité qui vous gère (*DML - Quartier*) afin d'obtenir l'aide nécessaire à votre première connexion.



Pays de naissance : A sélectionner dans la liste déroulante (*la France s'affiche par défaut*). Si vous êtes né à l'étranger, la saisie s'arrête ici.

Département de naissance : A sélectionner dans la liste déroulante pour les marins nés en France.

Commune de naissance : Saisissez lez 3 premiers caractères de votre commune de naissance, une liste de villes situées dans votre département de naissance s'affiche, sélectionner dans cette liste. NB : les villes dont les noms commencent par « Saint » ou « Sainte » s'affichent en saisissant « Sai ».

Enfin, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton « Valider et accéder au portail ».

Chapitre 3

Gérer votre compte Cerbère

La gestion de votre compte Cerbère

L'accès à vos données

Vous pouvez modifier les données de votre compte (à *l'exception de votre adresse électronique*) par le menu "**Gérer mon compte**".

Attention ! vous devez être authentifié pour accéder à la gestion de votre compte (*Identifiant et mot de passe validés*).

	Maria darras rea			20 1 22	
	vous devez vo	us authentifier pou	r gérer votre comp	te.	
entification				0.000	
hentificati	on par mot	de passe			
	Saisissez vot	re identifiant Cerbé	re et votre mot de		
	Votre identit	fiant			
	Votre mot d	e nasse			
	voite mot d	c pusse			
		Connexion			
	Mot de p	asse inconnu ? Cre	éer mon compte		
	hentificati	thentification par mot Saisissez vot passe. Votre identii Votre mot d	thentification par mot de passe Saisissez votre identifiant Cerbèr passe. Votre identifiant Votre mot de passe Connexion Mot de passe inconnu ? Cre	thentification par mot de passe Saisissez votre identifiant Cerbère et votre mot de passe. Votre identifiant Votre mot de passe Connexion Mot de passe inconnu ? Créer mon compte	thentification par mot de passe Saisissez votre identifiant Cerbère et votre mot de passe. Votre identifiant Votre mot de passe Connexion Mot de passe inconnu ? Créer mon compte

Vous pouvez modifier vos coordonnées ou votre mot de passe en cliquant sur les liens correspondant.

Rappel ! votre adresse Mél. n'est pas modifiable.

Gérer mon compte	Mobile 🛛	** Connexid	on 🔁 Déconnexion	Mon compte		6	••	(2 Aid
Votre identité								
	C Pré Adresse Adresse po Code p	ivilité Monsie Nom SAILOF nom Jacque mail jacques stale Ville ostal	ur { s s.sailor@laposte.net					
	Télépi M	Pays FRANC hone obile	Modifier					
			mounter					
Votre mot de pa	asse							
Votre mot de pa	asse		Modifier					
Votre mot de pa Vos certificats	asse		Modifier					
Votre mot de pa Vos certificats Certificats associés	asse s à votre c Au	ompte cun certificat	Modifier n'est associé votre co	mpte Cerbère				
Votre mot de pa Vos certificats Certificats associés Déclarer un certific Pour associer un nouvea expliquant la suite de la p	asse s à votre c Au au certificat à procédure vo	ompte cun certificat votre compte us sera adres	Modifier n'est associé votre co Cerbère, cliquez sur isé.	mpte Cerbère le bouton ci-dessou	ıs. Un cc	ourrier	r vous	
Votre mot de pa Vos certificats Certificats associés Déclarer un certific Pour associer un nouvea expliquant la suite de la p	asse s à votre c Au au certificat à procédure vo	compte cun certificat votre compte us sera adres As	Modifier n'est associé votre co Cerbère, cliquez sur isé. socier un certificat	mpte Cerbère le bouton ci-dessou	ıs. Un cc	ourrier	r vous	
Votre mot de pa Vos certificats Certificats associés Déclarer un certific Pour associer un nouvea expliquant la suite de la p Supprimer votr	asse s à votre c Au au certificat à procédure vo	ompte cun certificat votre compte us sera adres As	Modifier n'est associé votre co Cerbère, cliquez sur sé. socier un certificat	mpte Cerbère le bouton ci-dessou	ıs. Un cc	ourrier	r vous	
Votre mot de pa Vos certificats Certificats associés Déclarer un certific Pour associer un nouvea expliquant la suite de la p Supprimer votr	asse s à votre c Au au certificat à procédure vo e compt	compte cun certificat votre compte us sera adres As e ION : La supp	Modifier n'est associé votre co Cerbère, cliquez sur sé. socier un certificat	mpte Cerbère le bouton ci-dessou	is. Un co	ourrier	r vous	

Vous pouvez demander la suppression de votre compte en cliquant sur le lien "Supprimer mon compte"

A

Si vous supprimez votre compte, vous ne pourrez plus y accéder et n'aurez plus accès au "Portail du Marin" !

Vous devrez confirmer cette suppression.

Vous recevrez un courrier électronique vous indiquant la démarche à suivre. Cliquez sur le lien contenu dans ce message.

Vous devrez confirmer une seconde et dernière fois la suppression de votre compte.

